



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

ENTRETIEN

Spécifications

Les avantages fonctionnels et le rendement des carreaux de tapis dépendent beaucoup des spécifications utilisées. Établir des spécifications adéquates pour les carreaux de tapis est important tant pour l'acheteur que le vendeur, le poseur et l'utilisateur. Des spécifications adéquates tiennent compte entre autres du type de fibres, de la structure, de la texture tuftée, du type d'endos, de la méthode de teinture, de la couleur ou de la teinte, et de la pose de sorte à respecter les exigences relatives à la circulation quotidienne. Des carreaux de tapis aux spécifications adéquates s'intègrent au décor de tout espace, le rendent chaleureux et constituent le point de départ d'une pose durable. La gamme exceptionnelle de carreaux de tapis de Beaulieu Canada offre une résistance remarquable à l'usure et à l'abrasion, est très facile d'entretien et présente d'autres caractéristiques de rendement qui permettent de supporter de rudes conditions.

La facilité d'entretien est un aspect important à considérer au moment d'établir les spécifications. Suivre un calendrier de nettoyage efficace et judicieusement établi contribue grandement à protéger les fibres contre les dommages causés par les particules abrasives. Le présent document présente les garanties applicables à vos carreaux de tapis modulaires Hollytex. Ces renseignements aideront le gérant de vos installations à établir un plan d'entretien préventif et à concevoir un programme efficace d'entretien des carreaux de tapis. Afin de vous conformer aux obligations de ces garanties, tous les produits et l'équipement d'entretien doivent être approuvés par le Carpet and Rug Institute (CRI) [voir www.carpet-rug.org] et utilisés par un nettoyeur professionnel certifié au moins une fois l'an. Le programme de certification Green Label du CRI dresse la liste des aspirateurs recommandés qui affichent une efficacité élevée tout en relâchant un minimum de poussière pendant l'utilisation.

Entretien préventif

L'entretien préventif est une façon plus économique de protéger votre investissement. C'est le point de départ de tout plan d'entretien bien conçu. L'entretien préventif nécessite habituellement le nettoyage ou les remplacements fréquents des essuie-pieds placés devant les portes extérieures et dans les zones de transition. De pair avec de bonnes pratiques d'entretien des zones extérieures clés, les essuie-pieds réduisent la quantité de particules transférée sur les carreaux de tapis. Dans les établissements commerciaux, il doit y avoir des tapis de protection semblables autour des stations alimentaires, des toilettes publiques et des fontaines, de même qu'au seuil des ascenseurs et escaliers. L'entretien préventif nécessite en



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

outre l'établissement d'un calendrier pour le passage de l'aspirateur, dont la fréquence varie selon les tendances de souillure observées. De plus, il faut utiliser une protection de plancher sous les fauteuils à roulettes afin de prévenir les dommages dus au meulage des particules abrasives. L'entretien préventif peut comprendre l'utilisation d'extracteurs portatifs à l'eau chaude et de solutions d'encapsulation et le soulèvement du velours.

Passage de l'aspirateur

Passer régulièrement l'aspirateur peut retirer jusqu'à 90 % des particules sèches qui, autrement, précipitent l'usure des fibres, ternissent les carreaux de tapis et réduisent leur vie utile. On recommande d'utiliser un aspirateur vertical bimoteur muni d'une brosse rotative. Un calendrier efficace et adéquat pour le passage de l'aspirateur est l'élément le plus important d'un plan d'entretien bien conçu. La liste ci-dessous fournit des exemples de fréquences auxquelles passer l'aspirateur, selon la circulation quotidienne et l'utilisation des installations. En règle générale, on recommande de passer l'aspirateur de l'avant vers l'arrière et d'un côté à l'autre en passant au moins quatre fois dans chaque direction. Pour que l'aspirateur fonctionne de façon optimale, vider le compartiment et jeter le sac avant qu'ils ne soient pleins.

Fréquences auxquelles passer l'aspirateur

Comme la grande majorité des particules viennent des chaussures, il faut établir les fréquences auxquelles passer l'aspirateur en fonction du plan de l'étage et du tableau qui suit, qui permet d'établir le type de circulation quotidienne dans chaque zone. Il y a trois types de circulation, soit faible, moyenne et intense, qui dépendent du nombre de fois où une personne passe dans une zone précise. Les exemples fournis ci-dessous donnent la fréquence à laquelle passer l'aspirateur recommandée dans chaque zone d'après le type de circulation habituel.

ZONE	TYPE DE CIRCULATION	FRÉQUENCE
Halls d'entrée	Intense	Quotidienne
Entrées	Intense	Quotidienne
Corridors	Intense	Quotidienne
Cafétérias	Intense	Quotidienne
Bureaux généraux	Moyenne	Trois fois par semaine
Salles de classe	Moyenne	Trois fois par semaine
Passages intérieurs	Moyenne	Trois fois par semaine
Bureaux privés	Faible	Hebdomadaire
Salles de conférence	Faible	Hebdomadaire
Salles de réunion	Faible	Hebdomadaire



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

NETTOYAGE

La pression d'extraction maximale permise sur les carreaux de tapis modulaires OmniLoc^{MC} et MaxxBac^{MC} est de 100 lb/po², tandis que la température de la tige ne doit pas dépasser 37,78 °C (100 °F). Dépasser ces limites pourrait endommager l'adhésif sur le pourtour des carreaux.

Remarque : L'utilisation d'un bonnet de brosse, de détergents contenant des azurants ou de traitements de protection au silicone annulera votre garantie.

Nettoyage des taches

Les dégâts sont inévitables. Quand ils se produisent, il est primordial d'établir ce qui a été renversé et de nettoyer adéquatement le tapis sur-le-champ afin de prévenir les taches. Un nettoyage adéquat des dégâts favorise la prévention des taches et de la souillure permanentes. Il facilite aussi le nettoyage de restauration en profondeur à moindre coût.

Remarque : Le nettoyage contre les taches doit être fait au quotidien avec de l'eau ou l'un des nettoyeurs recommandés ci-après.

Méthode de nettoyage contre les taches

Afin de favoriser la prévention des taches permanentes, éponger immédiatement les dégâts. Toujours nettoyer avec de l'eau claire d'abord. Si nécessaire, on peut ensuite utiliser les nettoyeurs contre les taches recommandés sous « Méthodes de nettoyage » en les appliquant avec un chiffon éponge blanc et propre, puis en épongeant la tache en partant de l'extérieur vers le centre. Ne jamais frotter ou récuser. S'il y a des matières solides, les racler délicatement, puis passer l'aspirateur pour retirer le reste des particules. Nettoyer les dégâts liquides en épongeant d'abord le tapis à l'aide d'un chiffon éponge blanc, sec et propre. Nettoyer les substances huileuses en ramollissant d'abord toute matière solide à l'aide d'alcool isopropylique. Utiliser ensuite un nettoyeur contenant un solvant volatil (de nettoyage à sec) ou un solvant à base d'agrumes. Ne jamais appliquer un solvant ou tout autre type de nettoyeur contre les taches directement sur les carreaux de tapis. Éponger le dégât jusqu'à la disparition de la tache ou tant que le chiffon absorbe le liquide. Certains dégâts demandent un nettoyage répété ou l'utilisation du nettoyeur contre les taches recommandé ci-après. L'utilisation d'un chiffon éponge blanc plié et maintenu en place par un poids sur la zone nettoyée facilite le retrait des résidus qui pourraient favoriser la réapparition de la tache. Vérifier le chiffon aux demi-heures et le remplacer au besoin.

Laisser un chiffon propre maintenu en place par un poids jusqu'au lendemain. Si, après ces procédures, la tache réapparaît, humidifier avec de l'eau, puis éponger à fond et remettre un



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

chiffon éponge maintenu en place par un poids. Certaines taches nécessitent les services d'un nettoyeur professionnel. C'est à vous de faire les démarches nécessaires.

Guide de détachage

Vous trouverez ci-dessous les types de taches les plus courantes, de même que les nettoyants recommandés et les étapes à suivre pour bien nettoyer vos carreaux de tapis. Votre garantie ne couvre pas toutes les taches mentionnées ci-après.

Méthodes de nettoyage

- 1) Détergent et eau – Mélanger 1/2 c. à thé de savon à vaisselle (sans javellisant ni lanoline) et 2 tasses d'eau tiède. Appliquer la solution, puis éponger avec un chiffon éponge blanc humecté d'eau claire.
- 2) Rinçage à l'eau tiède – Humecter un chiffon éponge blanc d'eau tiède et éponger la zone touchée.
- 3) Solvant de nettoyage à sec ou à base d'agrumes – On trouve ces solvants dans les quincailleries et supermarchés. On peut substituer par du dissolvant à ongles avec acétone pour le nettoyage des petites taches.
- 4) Alcool isopropylique
- 5) Peroxyde d'hydrogène 3 % – Appliquer, puis éponger avec un chiffon éponge blanc humecté d'eau claire. NE PAS essayer de nettoyer un dégât causé par un médicament contre l'acné, des produits de beauté ou de la crème pour les mains à l'aide de peroxyde d'hydrogène.
- 6) Vinaigre et eau – Mélanger 1 tasse de vinaigre blanc et 2 tasses d'eau. Appliquer la solution, puis éponger ensuite avec un chiffon éponge blanc humecté d'eau claire.
- 7) Ammoniaque et eau – Mélanger 2 c. à table d'ammoniaque à usage domestique et 1 tasse d'eau. Appliquer la solution, puis éponger ensuite avec un chiffon éponge blanc humecté d'eau claire.
- 8) Dissolvant à ongles avec acétone
- 9) Passer l'aspirateur.



Types de taches les plus courants

Aquarelle – 1, 7, 6, 4	Graisse (noire) – 3, 1	Peinture (acrylique) – 3, 6, 2
Argile – 3, 1, 6	Huile – 3, 1	Peinture (émail) – 3, 2, 1
Asphalte – 3, 1	Huile de cuisson – 3, 1, 7	Peinture (latex) – 1, 7, 3
Beurre – 3, 1, 7	Huile végétale – 3, 1, 2	Préparation lactée pour nourrisson – 3, 1, 7
Beurre d'arachides – 3, 1, 2	Iode – 3, 1, 5	Produits de beauté – 8, 3, 1
Bière – 1, 2	Jus de canneberge – 1, 7, 5	Rince-bouche – 1, 6, 3
Boisson ou jus de fruits – 1, 7, 6	Jus de tomate ou sauce tomate – 1, 6, 2, 5	Rouille – 1, 2
Boisson gazeuse – 1, 7, 6, 5	Ketchup – 1, 7, 6	Sang – 7, 1, 5
Boue – 1, 2	Kool-Aid (en poudre) – 9, 2, 6	Sauce – 3, 1, 7
Café – 1, 6, 5	Kool-Aid (liquide) – 1, 6, 5, 2	Scellant d'asphalte – 3, 1
Chocolat – 3, 1, 7	Lait – 3, 1, 7	Selles – 1, 7
Chocolat au lait – 3, 1, 7, 6	Maquillage – 3, 1, 2	Shampooing – 2, 7, 4
Cirage (liquide) – 3, 8, 1	Margarine – 3, 1, 2	Sirop – 1, 7, 2
(pâte) – 3, 1, 2; (cire) – 3, 1, 2	Marqueur feutre – 8, 3, 5	Spiritueux ou boisson alcoolisée – 1, 7, 6
Cire – 3, 1, 6	Mayonnaise – 3, 1, 7	Suie – 9
Colle – 3, 2	Médicament (autre qu'un onguent) – 8, 3, 5	Teinture – 4, 3, 2
Colorant alimentaire – 4, 3, 2, 7	Médicament contre l'acné – 3, 1, 7	Teinture pour meuble – 8, 3, 1
Craie de cire – 3, 1, 4	Médicament contre la toux – 1, 7, 6	Thé – 1, 6, 2, 5
Crème glacée – 3, 1, 7	Mine de plomb – 9, 3, 2	Urine (séchée) – 1, 2, 6, 5
Crème pour les mains – 3, 1, 7	Moisissure – 1, 7	(humide) – 1, 7, 6
Eau – 3, 6, 2	Moutarde – 1, 6, 5	Vernis – 3, 1
Eau de Cologne – 1, 7, 6	Noir de carbone – 9, 3, 1	Vernis à ongles – 8, 3, 1
Encaustique pour meubles (à base d'huile) – 8, 3	Nourriture grasse – 3, 1, 7	Vin – 1, 6, 7, 5
Encre – 8, 3, 2	Œuf – 1, 7, 6	Vinaigre – 7, 2
Friandise – 1, 7, 6, 5	Onguent – 3, 1, 7	Vinaigrette – 3, 1
Gelée – 1, 7, 6	Peinture (à base d'eau) – 1, 7, 2	Vomissure – 1, 7, 6
Gomme à mâcher – 3	Peinture (à base d'huile) – 3, 2, 1	Whisky – 1, 6
Goudron – 3, 1		



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

GARANTIES APPLICABLES AUX CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES HOLLYTEX

GARANTIES DE BEAULIEU CANADA LIMITÉE

La pose des carreaux de tapis modulaires Hollytex doit être faite par un poseur certifié et suivre scrupuleusement la norme d'installation du CRI.

Les garanties limitées mentionnées ci-après ne s'appliquent pas nécessairement à tous les carreaux de tapis de Beaulieu Canada. Les garanties limitées applicables à vos carreaux de tapis, y compris leur durée, sont précisées sur l'échantillon du détaillant. Nous vous prions d'étudier ces garanties limitées avec le détaillant autorisé de Beaulieu Canada avant de faire un achat afin de vous assurer que les carreaux de tapis choisis conviennent bien à l'utilisation que vous en ferez et que les garanties qui y sont associées répondent à vos attentes et besoins. Ces garanties entrent en vigueur à la pose et ne sont offertes qu'à l'acheteur d'origine. Gardez le reçu d'achat d'origine des carreaux de tapis. Le présent document détaille toutes les garanties limitées applicables aux carreaux de tapis de Beaulieu Canada.

Pour que les garanties soient valides :

- Les carreaux de tapis avec endos OmniLoc doivent être installés à l'aide de l'adhésif autocollant BOLYÜ.
- Les carreaux de tapis avec endos MaxxBac doivent être installés à l'aide de l'adhésif recommandé (WF Taylor 2027, MAPEI ECO 810 ou APAC 610).

Remarque : La durée de toutes les garanties à vie limitées correspond à la période où les carreaux de tapis demeurent installés à l'endroit d'origine et sont la propriété de l'acheteur d'origine. Les garanties ne sont pas transférables et peuvent être calculées au prorata.

Garantie limitée applicable à l'usure

Beaulieu Canada garantit que, si les carreaux de tapis sont adéquatement posés, d'après les normes du CRI, ce qui nécessite entre autres l'utilisation d'un sous-tapis conforme aux exigences minimales applicables, le velours des carreaux de tapis ne subira aucune usure excessive durant la période de garantie précisée sur l'échantillon du détaillant autorisé de Beaulieu Canada. Par « usure excessive », on entend la perte d'au moins 10 % des fibres du velours causée par une circulation normale. L'usure excessive est calculée en comparant le poids des fils du velours de la



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

zone usée, exprimé en onces par verge carrée, à l'aide d'un simulateur d'usure mécanique, d'après la norme ASTM D5252 sur l'hexapode linge à tambour. La pose de carreaux de tapis dans des escaliers ou à des endroits inappropriés et les dommages dus à une pose et à un entretien inadéquats rendent la garantie nulle et non avenue. Il y a toujours un certain écrasement du velours. Ce n'est pas un défaut ni un signe d'usure excessive et ce n'est donc pas couvert par la présente garantie. La vitesse et l'ampleur de l'écrasement du velours dépendent de la circulation, des spécifications des carreaux de tapis et de la méthode de pose, ce qui comprend le choix du bon sous-tapis, si nécessaire. D'autres conditions, comme le feutrage, les brûlures, les abrasions, les coupures, les anomalies, les fils tirés, les déchirures, le boulochage, la formation de duvet, les dommages causés par le port de chaussures inhabituelles, la dégradation ou la perte de fibres due au contact avec des acides ou caustiques puissants, l'exposition directe au soleil, voire toute autre condition ne découlant pas d'une circulation normale, ne constituent pas de l'usure excessive et ne sont donc pas couvertes par la présente garantie.

Garantie à vie limitée contre les taches

Beaulieu Canada garantit que ses carreaux de tapis résisteront aux taches permanentes dues à la plupart des boissons et aliments courants pendant la période de garantie précisée sur l'échantillon. Avant de faire une réclamation dans le cadre de la présente garantie, il faut nettoyer les dégâts dans un délai raisonnable. Si ce n'est pas possible, le nettoyage contre les taches doit être fait dans les 72 heures ou 3 jours ouvrables suivant l'incident. Si un dégât ne peut pas être nettoyé d'après les procédures adéquates, il vous incombe de faire appel à un nettoyeur professionnel. Beaulieu Canada se réserve le droit d'obtenir un échantillon des carreaux de tapis non installés à des fins d'essais ou d'en prélever un dans les carreaux installés.

Si les essais effectués par Beaulieu Canada sur les carreaux de tapis ou leur nettoyage montrent un taux de résistance aux taches inférieur à 3,0 selon la *Gray Scale for Staining* (échelle de gris pour l'évaluation des taches) de l'American Association of Textile Chemists and Colorists (AATCC), Beaulieu Canada assumera les coûts de détachage. Si ce détachage ne permet pas d'éliminer la tache, Beaulieu Canada remplacera les carreaux de tapis d'origine dans la pièce touchée ou sur une surface d'au plus 100 fois la taille de la tache par des carreaux identiques ou semblables. La garantie ne couvre pas les coûts raisonnables de main-d'œuvre.

EXCLUSIONS

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la présente garantie :

- La souillure, la déformation du velours, la décoloration et la dégradation des fibres dues au contact avec des acides ou caustiques puissants ou d'autres substances fortes.
- Les carreaux de tapis nettoyés à l'aide de méthodes ou de produits non approuvés par Beaulieu Canada ou le CRI.



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

- Les carreaux de tapis traités avec des produits autres que ceux utilisés dans leur fabrication ou non approuvés par Beaulieu Canada.
- L'effilochage ou la formation de glissières dus au glissement d'objets sur les carreaux de tapis ou à toute autre condition ne découlant pas d'une circulation normale.
- Tout dommage dû à une préparation inadéquate du site, à de la négligence ou à de l'abus, à une manutention inadéquate ou à toute autre cause qu'une circulation normale entraînant une perte de stabilité dimensionnelle en longueur et en largeur des carreaux évaluée à plus de 0,027 % selon la méthode de détermination de la variation des dimensions de la Norme internationale ISO 2551.
- Des carreaux de tapis aux spécifications inadéquates.
- Des carreaux de tapis installés dans des escaliers.
- Des dommages causés par des animaux de compagnie, la fumée, le feu, l'infiltration d'eau ou l'utilisation d'équipement sportif.
- Des carreaux de tapis coupés ou modifiés.
- Des carreaux de tapis posés dans un style ou une couleur incorrects, ou malgré des défauts visibles.
- Des carreaux de tapis d'occasion ou vendus « en l'état » ou qui ne sont pas de première qualité.
- Des taches dues à des boissons et aliments peu courants qui contiennent des colorants puissants (p. ex. moutarde, café, vin ou thé).
- Des taches résiduelles ou la formation de mèches qui peuvent se produire après le nettoyage à l'aide de produits contenant du peroxyde de benzoyle et du javellisant.
- Le changement d'orientation du couchant ou le moirage.
- Des carreaux de tapis utilisés comme carpepe ou tapis de corridor.
- Les différences entre l'échantillon du détaillant et les carreaux de tapis modulaires finis quand on les compare aux normes de fabrication.

Garantie limitée contre les défauts de fabrication

Beaulieu Canada garantit ses carreaux de tapis contre les défauts de fabrication non apparents à la pose pendant la période de garantie précisée sur l'échantillon du détaillant autorisé de Beaulieu Canada. Par « défaut de fabrication », on entend tout défaut de matériau ou d'exécution. À l'exception des carreaux de tapis couverts par la garantie prolongée et à moins d'avis contraire sur l'échantillon, tous les carreaux de tapis de Beaulieu Canada sont garantis un an contre les défauts de fabrication à partir de la pose.

Garantie limitée contre la statique

Beaulieu Canada garantit que ses carreaux de tapis, s'ils sont adéquatement installés et entretenus, ne produiront pas plus de 3,5 kV d'électricité statique d'après la méthode d'essai 134



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

de l'AATCC pendant la période de garantie précisée sur l'échantillon du détaillant autorisé de Beaulieu Canada.

Garantie à vie limitée contre l'effilochage et la formation de glissières

Beaulieu Canada garantit ses carreaux de tapis contre l'effilochage sur les bords et la formation de glissières si ceux-ci sont installés adéquatement et utilisés dans des conditions normales pendant la durée de la garantie à vie limitée. Les réclamations liées à la formation de glissières sont évaluées d'après l'analyse de la résistance des touffes à l'arrachement selon la méthode d'essai établie dans la norme ASTM D1335. L'effilochage et la formation de glissières dus au glissement d'objets sur les carreaux de tapis ou à toute autre condition ne découlant pas d'une circulation normale ne sont pas couverts par la présente garantie.

Garantie à vie limitée contre la déstratification

Beaulieu Canada garantit ses carreaux de tapis contre la déstratification durant leur vie utile, à compter de la pose. Les réclamations relatives à la déstratification sont évaluées d'après l'essai de résistance à la déstratification de la norme ASTM D3936.

Garantie à vie limitée de la stabilité dimensionnelle

Beaulieu Canada garantit ses carreaux de tapis contre le rétrécissement ou l'étirement dus à une instabilité dimensionnelle durant leur vie utile, à compter de la pose. Les réclamations relatives à la stabilité dimensionnelle sont évaluées en fonction de l'essai connexe pour le velours des revêtements de plancher à la suite d'une extension non récupérée due à une action mécanique en longueur et en largeur combinées.

Limites

Si vos carreaux de tapis montrent des signes d'effilochage sur les bords, de formation de glissières, de déstratification ou de perte de stabilité dimensionnelle, Beaulieu Canada émettra au détaillant un crédit équivalant au coût d'origine pour les pièces touchées seulement. Ce crédit doit servir à couvrir les coûts de remplacement par des carreaux de tapis de Beaulieu Canada de qualité identique ou semblable, y compris des coûts raisonnables de main-d'œuvre.

En cas de réclamation

Le détaillant doit communiquer avec son directeur régional de Beaulieu Canada, qui suivra les procédures de réclamation établies.



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS

Beaulieu Canada exclut par la présente la couverture de tout dommage indirect dû à la violation desdites garanties ou au défaut de respecter leurs modalités. Cela comprend, sans s'y limiter, tout dommage à un édifice ou à une propriété où le revêtement de plancher est installé, toute blessure, perte économique, perte commerciale, perte de temps ou incapacité à utiliser l'édifice, ainsi que les frais accessoires, comme le téléphone ou les frais de déplacement et d'hébergement. Certains états américains et certaines provinces canadiennes ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires. Ainsi, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à l'acheteur.

Les garanties décrites ci-dessus constituent la totalité des garanties fournies par Beaulieu Canada. Beaulieu Canada ne reconnaît aucune autre garantie expresse, tant orale qu'écrite. Beaulieu Canada ne peut pas être tenue responsable de toute promesse, représentation ou entente, voire de tout engagement, émanant de ses employés, agents ou représentants qui n'est pas conforme aux garanties susmentionnées.

Les présentes garanties assurent à l'acheteur d'origine des droits précis. D'autres droits, qui varient d'une province à l'autre (ou d'un état américain à l'autre), lui sont aussi reconnus. Les présentes garanties ne modifient et ne limitent en rien ces droits, mais s'appliquent concurremment.

AU CANADA SEULEMENT :

L'incompatibilité d'une des dispositions des présentes avec une loi concernant l'ordre public n'entraîne pas l'abrogation des autres dispositions. Certaines lois peuvent interdire toute restriction de garantie prévue par la loi. Dans le cas où de telles lois s'appliquent, lesdites restrictions sont invalides.

AVERTISSEMENT :

Les échantillons, descriptions et autres renseignements relatifs aux produits figurant dans les catalogues, publicités ou autre matériel promotionnel sont fournis à titre informatif seulement et n'engagent en rien Beaulieu Canada. Aucun associé aux ventes ni distributeur n'a le droit d'établir une garantie de Beaulieu Canada, d'en accroître la portée ou de la modifier de toute autre façon que ce soit. Aucune affirmation faite par un associé aux ventes ou un distributeur n'engage Beaulieu Canada.



Modalités générales des garanties limitées de Beaulieu Canada

Il n'y a pas de garantie expresse ou implicite applicable aux ventes à l'extérieur des États-Unis et du Canada. En vertu des présentes garanties limitées, la responsabilité de Beaulieu Canada se limite aux coûts de réparation ou de remplacement de la partie touchée du tapis jusqu'à l'entrée, à la porte ou au mur le plus proche. Beaulieu Canada se réserve le droit d'inspecter votre tapis et d'effectuer des essais, de même que d'essayer de corriger tout défaut avant la dépose et le remplacement du tapis ou encore d'offrir une compensation. Si elle estime qu'il est nécessaire de remplacer le tapis, mais qu'un tapis identique n'est pas disponible, Beaulieu Canada fournit, à sa seule discrétion, un tapis de qualité, de couleur et de valeur comparables ou rembourse un pourcentage du prix d'achat original, auquel elle aura soustrait un montant établi selon l'utilisation, tel que calculé dans le tableau de l'utilisation fourni dans le présent document, et la superficie de tapis visée par le crédit autorisé. Beaulieu Canada n'a pas à fournir un tapis de remplacement du même numéro de bain de teinture que celui des zones non touchées. En aucun cas le crédit accordé pour le tapis touché ne peut dépasser le montant global payé à Beaulieu Canada, et ce crédit doit servir à l'achat d'un tapis de Beaulieu Canada. Il n'y a aucun versement en argent. Beaulieu Canada n'est pas responsable des dommages indirects ou accessoires. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects. Ainsi, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à l'acheteur. Les présentes garanties limitées assurent à l'acheteur d'origine des droits précis. D'autres droits, qui varient d'une province à l'autre, lui sont aussi reconnus. Tous les tapis de Beaulieu Canada sont conçus uniquement à titre de revêtement de plancher. Aucune autre utilisation n'est recommandée ni garantie.

Tableau de l'utilisation

Remplacement en années	Garantie de 5 ans	Garantie de 10 ans
1	100 %	100 %
2	80 %	90 %
3	60 %	80 %
4	40 %	70 %
5	20 %	60 %
6	S.O.	50 %
7	S.O.	40 %
8	S.O.	30 %
9	S.O.	20 %
10	S.O.	10 %

Guide de la garantie à vie limitée selon l'utilisation

Réclamation soumise dans les 5 ans suivant l'achat : 100 % de la facture d'origine



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

Réclamation soumise dans les 6 à 10 ans suivant l'achat : 50 % de la facture d'origine

Réclamation soumise dans les 11 à 15 ans suivant l'achat : 25 % de la facture d'origine

Réclamation soumise au moins 15 ans suivant l'achat : 10 % de la facture d'origine

Communiquez avec le directeur régional de Beaulieu Canada
pour obtenir de plus amples renseignements.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Mesures à prendre pour assurer le maintien de la couverture selon les modalités de la garantie Your HomeStyle^{MD} et un service rapide et convivial relativement à celle-ci :

- Garder 0,2 m² (2 pi²) de surplus de tapis après la pose pour effectuer des essais.
- Garder le reçu d'achat d'origine et fournir sur demande le reçu ou toute autre preuve d'achat et de date de pose du tapis Your HomeStyle.
- Garder la preuve d'achat d'un sous-tapis qui répond aux exigences établies.
- S'assurer que le tapis est posé d'après la dernière version de la norme d'installation du CRI.
- Conserver les reçus des services de nettoyage professionnel comme preuves d'entretien périodique.
- Garder une liste des produits utilisés pour nettoyer le tapis.



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

MÉTHODES DE POSE DES CARREAUX DE TAPIS

Exigences

Les spécifications adéquates du tapis comprennent la pose par un professionnel certifié et le respect scrupuleux des directives précisées dans la norme d'installation du CRI, à moins d'indications contraires de Beaulieu Canada, de même que l'utilisation des accessoires de pose adéquats.

Remarque : Consulter les garanties des carreaux de tapis modulaires OmniLoc et MaxxBac pour connaître les exigences en matière de pose.

Il faut utiliser l'adhésif adéquat. Suivre les directives et utiliser la truelle précisée sur le seau par le fabricant de l'adhésif. Si on utilise une thibaude, elle doit être d'un poids volumique minimal de 12 lb/pi³ et d'une épaisseur maximale de 3/8 po. Une thibaude plus dense est nécessaire dans les zones de circulation intense. L'utilisation d'une thibaude portant la certification Green Label est recommandée. Les carreaux de tapis doivent être installés d'après les méthodes appropriées selon le style. Il faut éviter d'utiliser une thibaude et une bande de broquettes dans les zones où on utilise des objets à roulettes.

Une bonne pose contribue au rendement optimal des carreaux de tapis. Pour de plus amples renseignements sur la pose des carreaux de tapis modulaires OmniLoc et MaxxBac, communiquez avec le directeur régional de Beaulieu Canada.



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

H O L L Y T E X
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

OMNIO^{MC} / MAXXBAC^{MC}

Remarques :

- *Le poseur doit vérifier au préalable la conformité de tous les matériaux aux spécifications du propriétaire, ce qui comprend les produits, la couleur et le numéro du bain de teinture.*
- *Après la pose, utiliser un contreplaqué pour déplacer les objets lourds sur les carreaux de tapis.*
- *Si le produit dans les boîtes ne correspond pas à celui commandé, prière de communiquer avec le directeur régional de Beaulieu Canada.*
- *SI LE MAUVAIS PRODUIT OU UN PRODUIT DE LA MAUVAISE COULEUR EST INSTALLÉ, BEAULIEU CANADA N'EST PAS RESPONSABLE DES CORRECTIONS À APPORTER.*
- *Il doit y avoir une protection de plancher sous les fauteuils à roulettes afin de préserver l'apparence du tapis et d'éviter toute usure prématurée.*

Préparation

Le propriétaire ou l'entrepreneur général doit fournir un substrat acceptable en fonction de la pose prévue. Ce substrat doit aussi être inspecté par le poseur au préalable. Le sous-plancher doit être propre, sec et exempt de poussière, d'huile, de graisse, de peinture ou de tout adhésif ou enduit incompatible, ce qui comprend le vieux adhésif de bitume fluidifié.

Les résidus d'adhésif doivent être aplanis, soit en les grattant, en les sablant ou en en colmatant les trous avant d'appliquer le nouvel adhésif afin d'assurer une bonne surface de contact à l'adhésif autocollant. Toutes les fissures doivent être remplies d'une pâte de colmatage ou de lissage à base de ciment portland. Utiliser un adjuvant au latex au lieu d'eau pour favoriser l'adhérence.

Si on trouve des matériaux contenant de l'amiante ou d'autres matières dangereuses en cours de pose, il faut interrompre les travaux sur-le-champ et demander l'aide d'un conseiller en décontamination qualifié avant de poursuivre la préparation. Ne pas installer le tapis sur des composés durcisseurs à base de résine ou de silicate. Ne pas utiliser d'abat-poussière à base d'huile ou de silicate.

Les essais d'adhérence doivent être effectués pour le béton traité avec des scellants ou des apprêts inconnus. Appliquer l'adhésif recommandé et un carreau de tapis sur 4 pi (1,2 m) et laisser reposer 24 heures, puis vérifier l'adhérence au sol.



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

Humidité

Le propriétaire de l'édifice, l'entrepreneur général ou l'agent responsable des essais doit soumettre au poseur un rapport écrit sur les émissions de vapeur et l'alcalinité de la surface du sous-plancher en béton. Tous les sous-planchers doivent faire l'objet d'essais sur les émissions d'humidité, soit un essai d'humidité au chlorure de calcium ou la méthode d'essai standard pour déterminer l'humidité relative dans les dalles de béton à l'aide de sondes in situ. L'essai d'humidité au chlorure de calcium doit être effectué conformément à la méthode d'essai ASTM F1869. L'essai standard pour déterminer l'humidité relative doit être effectué conformément à la méthode d'essai ASTM F2170. Les émissions d'humidité sont mesurées en livres d'humidité sur une surface de 92,9 m² (1 000 pi²) pendant 24 heures. Les carreaux de tapis Hollytex ne doivent pas être posés dans des zones où les émissions dépassent 2,3 kg (5 lb) ou d'une humidité relative de plus de 75 %. Si les émissions du sous-plancher dépassent 2,3 kg (5 lb) ou si son humidité relative est de plus de 75 %, il faut prendre des mesures correctives afin de réduire les émissions de vapeur. Procéder à un nouvel essai sur le sous-plancher pour veiller à ce que les lectures soient dans les limites établies.

Alcalinité

Le pH du sous-plancher doit se situer entre 7 et 9. Tout pH supérieur à 9 demande la prise de mesures correctives. Les analyses doivent être effectuées d'après la méthode standard dans ASTM F-170.

Remarque : Toute réclamation doit être accompagnée des résultats des essais d'humidité et des analyses du pH.

Conditions du site

Il ne faut pas apporter les carreaux de tapis sur place avant que les installations (l'aire de travail) aient été adéquatement acclimatées, c'est-à-dire tant que la température n'y est pas la même que si elles étaient occupées. Pour ce faire, on doit s'assurer que les systèmes d'éclairage et de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) prévus sont en place et fonctionnent adéquatement. La pose des carreaux de tapis doit être la dernière étape des travaux afin d'éviter la souillure, les taches et les dommages dus aux travaux effectués par d'autres corps de métier qui pourraient annuler la garantie du produit. Ne pas couvrir les carreaux d'une protection en plastique. Utiliser du contreplaqué, des panneaux durs (« masonite ») ou le papier kraft non salissant des matériaux de construction.

La température ambiante doit être de 18 à 29 °C (de 65 à 85 °F), et l'humidité relative entre 40 et 60 %. Ces conditions doivent être maintenues au moins 48 heures avant la pose, pendant celle-ci et 72 heures après celle-ci. Si la température ambiante ne correspond pas à ces exigences, on ne peut pas commencer la pose, car il faut d'abord que le système de CVC soit fonctionnel et que les



LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

conditions susmentionnées soient respectées. Les carreaux de tapis et l'adhésif doivent être acclimatés aux conditions dans lesquelles ils seront utilisés pendant au moins 48 heures.

Application d'un apprêt

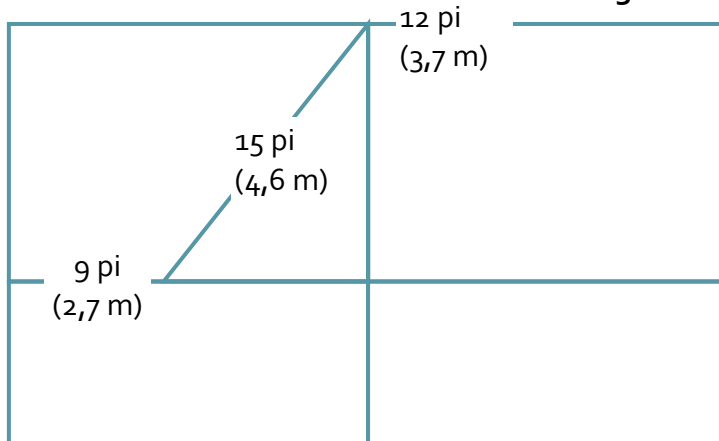
Il faut appliquer un apprêt avec adjuvant au latex comparable aux produits M615 et M620 de Para-Chem sur tout le plancher en contreplaqué. On prévient ainsi l'absorption excessive d'adhésif, en plus d'assurer une bonne adhérence. L'épaisseur des substrats en contreplaqué doit être d'au moins 19 mm (3/4 po). Les panneaux de particules ou le contreplaqué mince ne sont pas des substrats acceptables.

- **Planchers ou substrats en Gyp-Crete^{MD}** : Passer le balai et l'aspirateur pour retirer la majorité de la poussière, puis appliquer un apprêt.
- **Béton** poreux ou poussiéreux : Passer le balai, puis appliquer un apprêt.
- Pâtes de colmatage ou enduits à base de **ciment portland** poreux : Appliquer un apprêt.

Disposition

Commencer la disposition des carreaux en traçant minutieusement les axes de travail sur le plancher. Ces lignes serviront à établir le point de départ et à guider la pose. D'abord, il faut établir la perpendicularité le mieux possible. Prendre les mesures pour établir le centre de la pièce et cingler les cordes horizontal et vertical pour qu'ils s'y croisent. Les lignes ainsi obtenues aident le poseur à maintenir la perpendicularité, en plus de diviser la pièce en quadrants gérables. Il peut être nécessaire de tasser la ligne centrale pour s'assurer qu'aucun carreau en périphérie n'a une taille inférieure à la moitié d'un carreau.

Figure A



Certains motifs comprennent plus d'un carreau dont les effets visuels varient d'une boîte à l'autre. Un ensemble de ces carreaux crée une apparence agréable. Le poseur doit donc prendre des carreaux dans deux ou trois boîtes à la fois pour veiller à les placer de façon aléatoire. Certains carreaux se ressemblent en raison de la position du motif. Pour des résultats optimaux, placer les carreaux de façon aléatoire pour bien répartir les différents types de carreaux.



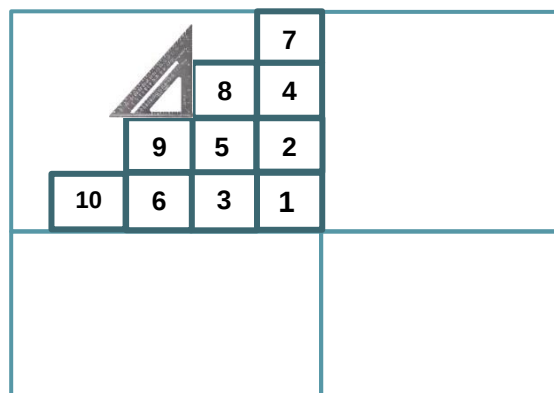
Placer le premier carreau à l'intersection des axes horizontal et vertical, puis placer quelques carreaux à sec selon l'une des méthodes recommandées pour le produit (p. ex. monolithique ou quart de tour) pour avoir une idée de l'apparence générale et la montrer au client.

Afin de s'assurer que les axes de travail sont à l'équerre, mesurer 3,7 m (12 pi) sur l'axe vertical à partir du centre et faire une marque. Sur l'axe horizontal du même quadrant, mesurer 2,7 m (9 pi) et faire une marque. La diagonale qui relie les 2 marques doit mesurer exactement 4,6 m (15 pi) pour que les axes soient d'équerre. Si ce n'est pas le cas, ajuster les axes en conséquence (voir la Figure A).

Pose

Une fois l'adhésif bien figé, placer d'abord quatre carreaux de tapis minutieusement en partant du point d'intersection du premier quadrant et en suivant une configuration en escalier (voir la Figure B). Cette technique en escalier permet de maintenir la disposition à l'équerre et fidèle aux axes. Glisser chaque carreau en place en partant du côté afin de ne pas coincer de fils. Les fils coincés changent l'apparence du tapis et provoquent des problèmes d'alignement. Éviter de comprimer les carreaux à la pose, car cela provoque leur retournement et nécessite qu'on les repose. Utiliser une équerre pour vérifier de temps à autre si la pose est droite.

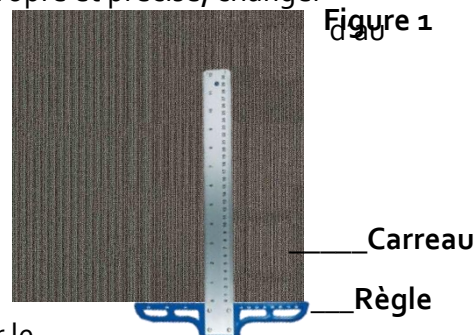
Figure B



Taille des carreaux

Les carreaux se taillent bien en en coupant l'endos. Ils doivent être coupés de façon à toujours placer le bord coupé contre le mur. Pour une coupe plus facile, propre et précise, changer souvent de lame. Une fois la pose terminée, passer un rouleau plus 34 kg (75 lb) sur tout le plancher.

(Figure 1) Mesurer la distance entre le mur et le carreau complet le plus proche est une façon d'ajuster les carreaux. À l'aide de cette mesure, marquer l'endos du carreau à couper au crayon de plomb ou au stylo, le long d'une règle ou d'un autre objet droit. À l'aide d'une lame affûtée, faire une incision le long de la ligne tracée et plier ou casser le carreau. Finir de tailler le carreau le long de la ligne à l'aide d'une lame affûtée.





LA FUSION DE
LA PERFORMANCE
ET DU DESIGN

HOLLYTEX
CARREAUX DE TAPIS MODULAIRES 

Quand on taille les carreaux autour des portes et colonnes, une lame rigide « polyvalente » est souvent plus efficace qu'une lame à fentes, plus flexible. Pour couper les carreaux, il faut faire des incisions à l'endos de ceux-ci avec une lame rigide, puis les plier et les casser. On peut ensuite finir de tailler chaque carreau à l'aide d'une lame affûtée.

(Figure 2) On peut aussi tailler les carreaux en les appuyant contre le mur, puis en procédant à main levée. Utiliser un couteau tranchant de professionnel, un crochet rigide ou une lame droite.

REMARQUE : *Comprimer le carreau contre le mur peut provoquer le soulèvement des bords.*

